

## *Rennes 1720. L'incendie*

Note de lecture

Jean-Yves Andrieux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/6771>

DOI : [10.4000/abpo.6771](https://doi.org/10.4000/abpo.6771)

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 2021

Pagination : 177-182

ISBN : 978-2-7535-8282-8

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Jean-Yves Andrieux, « *Rennes 1720. L'incendie* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 128-1 | 2021, mis en ligne le 31 mars 2021, consulté le 08 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/6771> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.6771>

---

© Presses universitaires de Rennes

# *Rennes 1720. L'incendie*

## Note de lecture

Jean-Yves ANDRIEUX

Sorbonne Université

AUBERT, Gauthier et PROVOST, Georges (dir.), *Rennes 1720. L'incendie*, Rennes, PUR, 2020, 327 p., 45 euros.

Les anniversaires, de telle personnalité ou de tel événement, sont prétextes soit à célébration convenue, soit à renouvellement des connaissances et des perspectives. L'ouvrage sur l'incendie de Rennes, dirigé par G. Aubert et G. Provost (univ. Rennes 2), paru à la veille de Noël 2020, trois cents ans après le brasier qui ravagea son centre du 22 au 27 décembre 1720, appartient sans nul doute à la seconde catégorie. Il est regrettable que, prisonnier de la logique des dates, il ait dû paraître dans une période où les restrictions sanitaires ont empêché de le promouvoir auprès du public à la hauteur de ses mérites.

Sans bien sûr rien ignorer des deux thèses déjà consacrées en 1923 (M. Charil de Villanfray) et 1972 (C. Nières) à cette intense catastrophe urbaine, mais davantage tournées vers l'effort de reconstruction qui s'ensuivit, l'introduction rappelle combien ce feu fut l'élément « central » dans l'histoire de la ville, un stigmate ponctué par des résurgences tout aussi vives (le Parlement de Bretagne brûlé en 1994), dont elle émergea en capitale confirmée de la Bretagne, sous la conduite d'un magistrat bâtisseur (T. Rallier du Baty), premier d'une lignée de maires au long cours (E. Le Bastard, J. Janvier, H. Fréville, E. Hervé). C'est assez dire le double objectif poursuivi : replacer l'incendie dans le temps long qui a modelé la ville jusqu'à nos jours et recentrer le récit – les auteurs disent le « roman municipal » – sur la catastrophe elle-même dans ses aspects les plus sensibles et vécus, auparavant moins étudiés, tout en la contextualisant avec soin. Au fil de l'exposé, des recherches complémentaires sont suggérées (par ex. sur les niches à Vierge disséminées sur les façades rennaises et qu'il est légitime d'associer à la mémoire de l'incendie, puisque nombre de leurs emplacements coïncident avec ses limites).

Sur cette trame, l'ouvrage est partagé en cinq grandes séquences d'égale importance, à l'exception de la première, événementielle et brève puisque concentrée sur seulement quelques jours : 1. *Au feu!* (relation du désastre, 30 p.); 2. *Horizons* (mise en perspective de celui-ci dans son temps et dans les représentations, env. 70 p.); 3. *Autour du brasier* (reconstitution du tissu urbain détruit, enquêtes et rumeurs sur les causes de l'embrasement, place de l'Église dans l'appréhension et les suites de la catastrophe, env. 70 p.); 4. *Reconstruire* (du déblaiement des décombres jusqu'à la longue renaissance de la ville sur plus d'un siècle, env. 70 p.); 5. *Une ville nouvelle* (conséquences morphologiques, sociales, patrimoniales et mémorielles jusqu'à nos jours du grand incendie et de la reconstruction, env. 60 p.).

La relation enlevée, quasi haletante, des cinq jours et cinq nuits de l'incendie – puisque celui-ci débuta dans la nuit du 22 au 23 décembre et ne fut vraiment arrêté que par la pluie tombée le 27, et encore dut-on continuer à lutter contre les flammes résiduelles toute la journée du 28 – par D. Garrioch (Monash Univ., Melbourne) illustre d'entrée ce parti pris du retour à l'expérience vécue par les contemporains. Une expérience fort douloureuse, car la fournaise de Rennes semble bien avoir été une des plus violentes dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, seulement dépassée en intensité, par deux fois, à Constantinople (1715, 1718) et Copenhague (1728, 1795). Un « événement exceptionnel » donc, souligne D. Garrioch, en dépit des risques de feu en tous genres qui menacent la ville médiévale et moderne, ici analysés avec minutie. Ce large panorama des feux de ville sur le continent et des circonstances qui en font des désastres (nuit, jour férié, vent, rues étroites, manque d'eau, incurie, panique, etc.) est instructif, nourri par des références internationales nombreuses et une belle iconographie de circonstance (Rijksmuseum, British Museum, etc.).

Un autre panorama, non moins remarquable, sous la plume de G. Kazerouni (musée des Beaux-Arts de Rennes), celui de l'incendie urbain comme genre documentaire et pictural, lui fait pendant, à partir des deux illustrations commémoratives du grand feu de Rennes réalisées par J.-F. Huguet en 1721 : une estampe aussi spectaculaire que descriptive, *Partie de l'incendie de la ville de Rennes...* (musée de Bretagne); et une aquarelle gouachée, *Le vœu à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* (église Saint-Aubin en Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, puis musée de Bretagne), dessin de petite dimension mais qui se distingue par sa vision précise de l'environnement urbain. De cet effort clairement documentaire se dégagent les paysages d'incendie dans la peinture hollandaise et flamande du XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, qui jouent sur les contrastes de lumière permis par les flammes, puis les « tableaux de catastrophe » d'Hubert Robert dont la théâtralité sublime l'événement et idéalise la ruine qui en résulte. On est là dans les variations du clair-obscur tel qu'employé par les plus grands (Le Caravage, La Tour, Rembrandt), mais dans d'autres contextes. Si l'architecte Huguet, plus modeste, moins visionnaire, a davantage le souci du bâti que celui de

l'émotion artistique, son œuvre ravit en revanche l'historien qui y trouve une source précieuse pour son enquête.

Les témoignages directs, celui d'abord de l'intendant Feydeau de Brou, confessant son impuissance à organiser la lutte dans les premières heures, pourtant cruciales, puis ceux des sinistrés collationnés dans les déclarations de pertes (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, série C), habilement illustrées par des détails du *Vœu de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*, grande toile peinte par N. Le Roy, copie de l'œuvre de Huguet mentionnée ci-dessus, conservée à la basilique Saint-Sauveur, continuent d'introduire le lecteur au cœur de l'événement, des malheurs, des rancœurs et des tensions qu'il suscite : telle femme a dû être extraite de sa chambre pendant son accouchement ; telle autre se dit fâchée que sa maison eût été abattue pour sauver celle d'un conseiller au parlement ; des habitants modestes ont été réduits au plus strict dénuement dans la froidure de l'hiver ; des collectionneurs aisés ont perdu leurs livres, tableaux et objets ; les religieux de Saint-Sauveur se sont retrouvés sans leurs ornements de célébration...

Ce capharnaüm intégral et navrant survint au pire moment, rappelle O. Chaline (Sorbonne Univ.), quelques semaines à peine après que se fut effondré le système de Law : les billets de la Banque royale ont été suspendus le 1<sup>er</sup> novembre et Law lui-même, remplacé le 12 décembre comme contrôleur général des Finances par Le Peletier de La Houssaye, s'est enfui de Paris, le 14. La panique des agioteurs ruinés a chamboulé le pays, pas seulement à Paris. Ils se sont bousculés en nombre devant l'hôtel des Monnaies à Rennes, en juillet, pour obtenir le change de leurs billets contre des espèces, comme le montre un autre dessin de J.-F. Huguet (musée de Bretagne). Alors que le royaume devait liquider la banqueroute dans l'urgence, il était aussi frappé par l'épidémie de peste introduite à Marseille en juin et qui commença à s'étendre en Provence et Languedoc, dès la fin de l'été. Loin des images d'Épinal de la cour sous la Régence, l'incendie de Rennes se produisit dans une France où pointait la corrosion des liens sociaux ancestraux.

La troisième partie qui constitue une sorte de centre névralgique de l'ouvrage, tire pleinement parti des avancées réalisées depuis un demi-siècle dans l'histoire urbaine et appliquées à de nombreux terrains (Rouen, Lyon, Besançon, etc.) depuis une série d'études fondatrices telles que celle dirigée par André Chastel (1977) sur le quartier des Halles, à Paris, alors en profonde mutation, dont elle retraçait l'histoire en appliquant une analyse typo-morphologique inspirée par l'école italienne de S. Muratori, et en établissant la prééminence du parcellaire sur l'architecture pour la compréhension du tissu urbain ancien. M. Le Boulch (univ. Rennes 2) exploite cette veine en raffinant les méthodes. Il appuie sa lecture sur plusieurs sources, dont le livre rentier de 1455 révélant à Rennes une trame serrée de ruelles qu'il compare aux traboules de Lyon ou aux venelles de Saint-Antonin-Noble-Val. Puis, il s'attache, dans une démarche régressive, aux registres de réformation (1646, 1676), au procès-verbal de la ville incendiée (1721)

et au plan Robelin de 1722. De là, il reconstitue, à l'aide d'un logiciel SIG, la morphologie de l'ancienne rue de la Cordonnerie qui joignait les quartiers marchand et cathédral. Travail complexe, appuyé sur une batterie de plans excellents, qui démontre comment l'espace du château ducal fut réaffecté et ses douves comblées, et signale la forte présence des dignitaires du chapitre, tandis que la densité du parcellaire marchand tend à s'épaissir au cours des ans. Il en conclut que les conditions matérielles étaient toutes réunies pour que ce magma de logis en bois, comprimés les uns contre les autres, devînt la proie des flammes. De la difficulté d'en déterminer la source, résulta la circulation d'accusations fondées sur des clichés sociaux (le vice du petit peuple) et de rumeurs complotistes, justifiées par des conflits récents (l'exil du parlement, l'exécution de Pontcallec) et allant même jusqu'à impliquer la personne du Régent qui aurait ainsi puni, de la manière la plus fourbe, les turbulences politiques de la Bretagne...

Ceci dit, le paysage religieux de la ville souffrit peu du feu, sauf Saint-Sauveur bénie l'année d'avant mais encore inachevée, tandis que la cathédrale était épargnée de justesse... mais menaçait déjà ruine pour d'autres raisons. Chose logique en somme, les églises se situaient en périphérie de l'enceinte et les couvents étaient protégés par leurs enclos. Ce salut, explique G. Provost, ne tarda pourtant pas (en fait, dès janvier 1721!) à passer pour miraculeux, alors que les turpitudes de la vie sociale avaient été, elles, dûment châtiées. Notons que cette image correctrice des mœurs n'est pas sans écho vis-à-vis de la situation d'aujourd'hui, mais l'intérêt était, en 1721, qu'elle corroborait les convictions ancrées dans une histoire longue de la ville : Notre-Dame ne l'avait-elle pas protégée des Anglais pendant la guerre de Cent Ans et lors de la peste de 1632? Néanmoins, note justement l'auteur, cette dévotion n'entraîna pas l'adhésion de la cité, elle ne fut le fait que d'un quartier. Les autorités municipales auraient bientôt d'autres soucis que de s'atteler à ressourcer une commémoration codifiée depuis bien longtemps. Pour bâtir la mémoire du feu, il a fallu l'œuvre des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Un autre aspect de l'écho contemporain de ce livre consiste en la gestion tant immédiate que décalée de l'après. L'incendie de Rennes incita le pouvoir royal à systématiser une politique de secours d'urgence (fonds de nécessité, indemnités, exemptions fiscales, etc.) et à financer le déblaiement de tonnes de gravats. Il fallut plus d'un an et demi pour en venir à bout, explique P. Jarnoux (univ. de Bretagne occidentale). Le chantier de cette ville moderne donne un avant-goût des épreuves de sortie de guerre que le pays devra affronter en 1918 et, surtout, en 1944-1945 : la *tabula rasa* (on songe à Brest) sur laquelle ingénieurs et architectes doivent tracer un plan directeur, la place réservée aux équipements publics, le casse-tête de la redistribution des propriétés privées (on songe au Havre), l'élaboration des premiers types de copropriété (on songe aux coopératives de reconstruction), le problème des fournitures de matériaux, celui de l'eau potable. Tout est déjà là, illustré par une cartographie abondante, toute une ville

neuve, orthogonale, au plan quadrillé inscrit dans une vaste généalogie, mais aussi raccordé aux restes de l'ancien réseau. On a donc, à la fois, la rigidité de la norme et son adaptation à la réalité locale, dont témoignent encore quelques baraques provisoires qui ont survécu jusqu'à nos jours. Le livre restitue en outre avec raison la contribution d'Isaac Robelin, pourtant fustigé et démis, au travail de fourmi préalable à cet énorme effort de remembrement cadastral, et il insiste même sur la résurgence de ses vues (dont le projet de canalisation de la Vilaine) au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette réhabilitation avait débuté auparavant (J.-Y. Veillard), mais il est juste de la poursuivre.

Dans ce nouveau paysage urbain, la société, estime G. Aubert, a assez peu évolué. Le coup a certes été rude, mais la ville n'a perdu qu'un nombre restreint d'habitants et elle ne s'est pas appauvrie d'un bloc. Après les travaux de C. Nières et dans la foulée de ceux de P. Jarnoux, l'étude des registres de capitation de 1708 et 1778 montre la permanence des lieux nobiliaires et une certaine gentrification du centre, mais non exclusive des milieux modestes, conforme à l'évolution souple d'autres villes françaises modernisées au XVIII<sup>e</sup> siècle. *A contrario*, si l'incendie a accéléré la « montée en capitalité de Rennes », soucieuse de rebondir en développant ses activités tertiaires, il l'a forcée à un long et coûteux effort de renaissance au terme duquel elle était mal préparée à affronter les luttes et les suites de la Révolution.

La nouvelle synthèse traitant de la reconstruction proprement dite (J.-J. Rioult, Inventaire de Bretagne, et G. Aubert) est plus architecturale qu'urbaine. Elle rappelle les origines du goût rennais pour une architecture publique de prestige et la volonté des notables locaux d'avoir barre sur leur cadre de vie. Les deux places royales et les façades de l'architecte Jacques V Gabriel, inspirées des places parisiennes (des Victoires et de Vendôme), dont le livre propose divers plans et esquisses auxquels s'ajoute une iconographie actuelle fournie, faisaient plus que répondre à cette ambition. Les éléments d'une construction privée de qualité (décor sculpté, ferronneries, escaliers et boiseries), parfois fastueuse (hôtel de Blossac), y contribuèrent aussi. La pierre employée, enfin, ne pouvait se satisfaire des médiocres ressources proches : Robelin, puis Gabriel eurent à cœur de recourir à des gisements plus éloignés dont L. Chauris (CNRS) détecte l'usage dans les immeubles : schiste pourpré de Cahot dans les murs maçonnés, granite du Coglès et tuffeau du Val de Loire dans les façades à stéréotomie... Autre signe de modernité, explique B. Isbled (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine) : dans ses nouveaux habits, la ville a adopté pour le nom de ses rues – une des premières fois en France – une nomenclature qui rompait avec l'usage médiéval des édifices religieux ou des métiers, et revendiquait un triple parrainage : royal (rue Dauphine), institutionnel (rue de Brilhac, président du Parlement) et breton (rue de Clisson, connétable de France).

Il est usuel que les villes reconstruites aient à souffrir, un temps, de leur nouveauté qui choque l'œil habitué à l'ancien. S. Chmura (univ. Rennes 2)

cite le peu d'enthousiasme de P. Mérimée visitant Rennes pendant ses tournées d'inspection (1835). Mais cette désaffection ne dure pas : Le Havre, dont la reconstruction s'est achevée en 1964, a été inscrite par l'Unesco dès 2005. Après les grands travaux de J. Janvier, au début du xx<sup>e</sup> siècle, Rennes a suffisamment trouvé grâce auprès de ses élites locales pour que celles-ci fussent désireuses de préserver l'héritage du xviii<sup>e</sup> siècle, même si l'aménagement de son fleuron, la place du Parlement, resta longtemps un objet de discorde – pas encore tranché aujourd'hui. Cependant, outre les estampes du xviii<sup>e</sup> siècle, les articles des sociétés savantes, l'effort précoce de commémoration, quand et comment est-on passé du désintéret de Mérimée à la satisfaction de Bourde de La Rogerie (1928) ? Les guides de voyage, la lithographie, les débuts de la photographie – souvent plus passionnés, il est vrai, par un pittoresque qui n'est pas le propre des formes des Lumières – ont-ils, par exemple, joué un rôle dans cette mutation du goût ? Lorsque les façades des anciennes baraques de la reconstruction, incendiées rue de la Visitation en 2004, ont été refaites à l'identique, en pan de bois, la reconnaissance s'est étendue jusqu'aux témoignages les plus modestes. Ultime étape du processus qui a inscrit l'incendie dans les mémoires, en commençant par la *Complainte* composée peu après le désastre par un membre de l'ordre des Carmes, peut-être diffusée oralement sur le mode des colporteurs décrit par J.-Y. Mollier dans *Le camelot et la rue* (2004). Si la fabrication officielle de cette mémoire par le monde politique fut peu spectaculaire avant le mandat d'E. Hervé, C. Gatti (Arch. municipales) note qu'elle s'est infiltrée dans la relation des faits, fort nombreux, survenus aux siècles postérieurs et susceptibles de réactiver le spectre du feu.

Pour conclure, cet ouvrage à l'iconographie recherchée, édité dans une maquette élégante et claire, réalise une ambition qui fait honneur à ses auteurs. Il fait bien plus que rassembler une série de chapitres commémorant un événement local et synthétisant les textes de ses nombreux prédécesseurs. Si bien sûr il s'appuie sur ceux-ci, il repense son sujet de fond en comble à la lumière de l'historiographie actuelle, le renouvelle à l'aide de recherches inédites et, surtout, le replace dans l'histoire de l'Hexagone et de l'Europe modernes. Il démontre ainsi l'ampleur singulière de l'incendie de 1720 et le caractère structurant, sur le temps long, des mesures qui furent prises pour reconstruire, inscrivant Rennes parmi les villes modèles du xviii<sup>e</sup> siècle. Il s'approprie, enfin, toutes les manières d'écrire l'histoire d'un même fait, en exploitant le témoignage, la démographie, la sociologie, la topographie, la morphologie, l'économie, l'art, l'architecture, la géologie, l'odonymie, etc. Il s'agit, au total, d'une contribution éminente aux études françaises d'histoire urbaine.